

## Attestation scolaire « savoir-nager »

Le professeur des écoles et le \_\_\_\_\_, ou le professeur d'éducation physique et sportive<sup>(1)</sup>, certifient que l'élève

\_\_\_\_\_ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Noms et signatures du

Professionnel agréé (et titre)

Professeur

(1) compléter ou rayer la mention inutile

## Attestation scolaire « savoir-nager »

Le professeur des écoles et le \_\_\_\_\_, ou le professeur d'éducation physique et sportive<sup>(1)</sup>, certifient que l'élève

\_\_\_\_\_ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 8 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).

le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Noms et signatures du

Professionnel agréé (et titre)

Professeur

(1) compléter ou rayer la mention inutile

Académie de

\_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement

PHOTO

*Attestation  
scolaire  
« savoir-nager »*

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

École / collège : \_\_\_\_\_



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Académie de

\_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement

PHOTO

*Attestation  
scolaire  
« savoir-nager »*

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

École / collège : \_\_\_\_\_



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

### **Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :**

- ✓ A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- ✓ se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- ✓ franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- ✓ se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- ✓ au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ✓ faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- ✓ se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- ✓ au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ✓ se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- ✓ se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

#### **Connaissances et attitudes :**

- ✓ Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- ✓ connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.

### **Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :**

- ✓ A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- ✓ se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- ✓ franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- ✓ se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- ✓ au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ✓ faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- ✓ se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- ✓ au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ✓ se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- ✓ se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

#### **Connaissances et attitudes :**

- ✓ Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- ✓ connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.